

AIR CANADA
Tarif intérieur (CDGR)

TABLE DES MATIÈRES

	Règle	Page
Acceptation des bagages : dispositions générales	190	41
Acceptation des enfants	50	25
Animaux d'utilité dressés pour guider les personnes malvoyantes ou aider les personnes malentendantes	55	27
Annulation des réservations	135	37
Application des prix – Dispositions générales	150	39
Application du tarif	1	1
Bagages enregistrés et de cabine	205	51
Bagages siège de cabine et frais applicables	215	53
Billets – Dispositions générales	100	31
Billets non remboursables	272	76
Changement d'itinéraire – Cas permis / volontaires	255	72
Classes de service	71	27
Conditions et frais relatifs à l'acceptation des animaux vivants	200	49
Conditions et frais relatifs à l'acceptation des articles spéciaux	195	42
Confirmation des places réservées	115	34
Construction tarif	165	39
Cyber Billetterie d'Air Canada	125	37
Définitions	5	12
Délivrance d'un stock de billets	110	34
Demandes en justice	95	29
Données personnelles	25	16
Engagements fondamentaux en matière de services	37	24
Énoncé sur les prix et les frais	160	39
Frais d'avis de passage payé annulés	390	78
Frais d'excédent de bagages	225	56
Franchise de bagages	220	53
Indemnisation pour refus d'embarquement	245	63
Interdiction de fumer	85	27
Itinéraires	185	41
Limites de capacité	20	15
Non-respect de l'horaire ou défaut de transport	240	60
Passeports et visas – Responsabilité du passager	10	15
Points d'arrêt	180	40
Politique pour urgence familiale – Canada	228	56
Prix aller-retour	170	40
Prix de trajets circulaires	175	40
Refus de transport – Restrictions du transporteur	35	21
Remboursements – involontaires	260	73
Remboursements – volontaires	270	74
Remboursements en cas de décès	272	76
Remboursements en monnaie étrangère	275	77
Responsabilité – Bagages	230	58
Section I : Règles générales	-	3
Section II : Billets	-	31
Section III : Réservations	-	37
Section IV : Prix et itinéraires	-	39
Section V : Bagages	-	43
Section VI : Remboursements et changements d'itinéraire	-	60
Section VII : Frais spéciaux	-	78
Service d'oxygène supplémentaire et concentrateur d'oxygène individuel	90	28
Service d'assistance	250	67
Surveillance électronique des passagers et des bagages	40	25
Transport des passagers ayant une déficience	33	16
Validité du billet	105	32
Version électronique des règles tarifaires	2	3
Vols à code multiple portant le code d'Air Canada	500	78